

# **Stratégie interministérielle de mobilisation contre les conduites addictives (SIMCA) 2023-2027**

## **Plan départemental de la Seine-Maritime**

# SOMMAIRE

**Diagnostic.....2**

**Priorités.....4**

Priorité n°1 : Renforcer la prévention et le repérage précoce des pratiques addictives auprès des jeunes et des familles.....4

Priorité n°2 : Lutter contre les trafics de stupéfiants.....5

Priorité n°3 : Renforcer l'accompagnement à la réduction des risques.....6

Priorité n°4 : S'adapter face aux augmentations de consommations de cocaïne / crack.....7



## DIAGNOSTIC

Le département de la Seine-Maritime est confronté à une problématique historique, essentiellement concernant les consommations d'**alcool et de tabac**. Dans ce cadre, la Seine-Maritime accuse un taux de surmortalité supérieur à la moyenne nationale :

- **liée à l'alcool** : + 29 % par rapport à la moyenne nationale (+ 12 % à l'échelle de la région Normandie) ;
- **liée au tabac** : + 7 % par rapport à la moyenne nationale (+ 8 % pour la Normandie).

On peut néanmoins souligner un alignement progressif des consommations des jeunes sur la moyenne nationale traduisant une réelle amélioration, malgré des niveaux encore préoccupants :

- **29 % des jeunes du département âgés de 17 ans fument du tabac au quotidien** contre 32 % en France et 33 % en Normandie ;
- **8 % déclarent une alcoolisation ponctuelle importante au moins 3 fois dans le mois** contre 18 % en France et 24 % en Normandie ;
- **7 % d'entre eux déclarent un usage régulier de cannabis** contre 9 % en France.

À l'échelle de la population générale, la mortalité prématurée liée à l'alcool chez les hommes a **diminué de près de 50 %** en Seine-Maritime (comparaison entre les périodes 1989-93 et 2009-13). Pour autant, si l'écart à la moyenne nationale s'est réduit sur le territoire de santé du Havre (de 37 % à 30 %), il reste presque stable sur le territoire de Rouen (de 49 % à 47 %) et s'est même accru à Dieppe (de 39 % à 41 %). Les améliorations sont donc moins importantes que celles observées à l'échelle nationale.

Concernant l'usage de drogues illicites à l'échelle départementale, il n'existe **pas de données significatives fiables** permettant une analyse fine du phénomène et de son évolution. Cependant, les observations des acteurs locaux indiquent une **augmentation des consommations liées à la diminution des prix et à la diffusion des trafics**, y compris dans les petites villes et le milieu rural, à laquelle s'ajoute un **phénomène de détournement de l'utilisation de médicaments**.

### Trois problématiques se superposent dans ce cadre :

- L'importance des consommations dans les grandes agglomérations (notamment Le Havre et Rouen) où les produits sont plus accessibles ;
- Une augmentation des consommations de **cocaïne/cocaïne basée inhalée ou injectée**, qui répond aux spécificités suivantes :
  - Un profil de consommateur hétérogène : pas de gradient social identifié ;
  - Des consommateurs relativement jeunes et insérés ;
  - Un développement des pratiques par intra-veineuse de la cocaïne basée/crack.
- Une **forte vulnérabilité de territoires** soumis à une précarité renforcée (et souvent peu visible, notamment en milieu rural) et à la faiblesse des dispositifs d'accompagnement sanitaires et sociaux, avec le développement des consommations d'alcool et d'héroïne (situation observées dans le pays de Caux ou le pays de Bray).

Par ailleurs, la situation géographique de la Seine-maritime est attractive pour les trafics de stupéfiants puisqu'au confluent des lieux d'approvisionnements habituels, par le port du Havre notamment, et des lieux de revente rentables dans le grand Ouest. Ainsi, le **trafic de cocaïne connaît un essor considérable depuis quelques années** dans le fret conteneurisé, en particulier au Havre : 10,4 tonnes de cocaïne ont donc été saisies sur le port du Havre en 2022 contre 1,9 tonnes en 2019.

**De la même manière, la lutte contre les points de deal** s'intensifie avec 3926 amendes forfaitaires délictuelles (AFD) anti-drogues délivrées en 2022 (+71,59 % par rapport à 2021) et 356 trafiquants de stupéfiants mis en cause (+17,11 %).

Face à cet état des lieux, quatre priorités ont été retenues pour le déploiement de la stratégie interministérielle de mobilisation contre les conduites addictives en Seine-Maritime :

- **Priorité n°1** : Renforcer la prévention et le repérage des pratiques addictives auprès des jeunes et des familles ;
- **Priorité n°2** : Lutter contre les trafics de stupéfiants ;
- **Priorité n°3** : Renforcer la réduction des risques ;
- **Priorité n°4** : S'adapter face aux augmentations de consommations de cocaïne/crack.

# PRIORITÉS

## Priorité n°1 : Renforcer la prévention et le repérage précoce des pratiques addictives auprès des jeunes et des familles

### Orientations stratégiques de la SIMCA :

- Doter chacun de la liberté de choisir
- Conforter le rôle clé de la sphère familiale

Parmi les actions de prévention, celles visant au **développement et au renforcement des compétences psycho-sociales (CPS)** ont fait preuve de leur efficacité pour prévenir les consommations à risque de substances psychoactives.

Par ailleurs, le **repérage précoce et l'intervention brève (RPIB)** est une démarche de prévention qui permet d'améliorer le repérage, l'accompagnement et la réduction des risques auprès des consommateurs de substances psychoactives (avec un profil d'usage à risque et non un profil de dépendance).

### Exemples d'actions :

- **Le déploiement de programme probant visant au développement des compétences psychosociales (CPS)** comme les programmes unplugged, GBG, tabado ;
- **La sensibilisation et la formation des acteurs intervenant auprès des jeunes et des familles** (RPIB notamment) ;
- **L'intervention en prévention dans des milieux ciblés** tels que le milieu scolaire, les missions locales, les clubs sportifs, les structures PJJ et ASE ;
- **Le renforcement des compétences parentales** par le déploiement par exemple de programme comme « Une Affaire de famille » ;
- **Le relai d'information ciblée à destination des parents** ;
- **Le relai des campagnes nationales** telles que le Mois sans tabac.

## Priorité n°2 : Lutter contre les trafics de stupéfiants

### Orientation stratégique de la SIMCA :

- Réduire la disponibilité et l'accessibilité des produits stupéfiants

**Les forces de sécurité intérieure (FSI) sont engagées parallèlement dans la lutte de trafics de stupéfiants de proximité et dans la lutte contre les trafics internationaux.** Cet enjeu est majeur, car les trafics induisent d'autres phénomènes de délinquance et ont des conséquences dramatiques dans le domaine de la santé publique.

Les actions menées en la matière sont nombreuses et en augmentation permanente. La liste n'est pas exhaustive et est complétée chaque jour par l'action et les initiatives des acteurs locaux comme nationaux.

#### Exemples d'actions :

- **Renforcement de la lutte contre l'importation de stupéfiants**, par la création notamment d'une antenne de l'OFAST (Office Anti-Stupéfiants) au Havre et le **triplément des enquêteurs affectés au Havre et spécifiquement dédiés à la lutte contre l'importation de cocaïne** ;
- **Multiplication des opérations sur les points de deal recensés**, à l'image de l'augmentation de 81,73 % d'opérations de démantèlements de points de deal entre 2022 et 2023 (à jour du 31 octobre) ;
- **Renforcement du recours à la procédure de l'AFD** et de l'exploitation des informations obtenues lors de ces verbalisations ;
- **Renforcement de les avoirs criminels issus des trafics**, à l'aide notamment d'un partage d'informations avec le Comité interministériel de lutte contre les stupéfiants (CROSS) ;
- **Renforcement des actions de contrôle des axes d'approvisionnement** ;
- **Développement des connaissances sur les techniques d'importation** pour cibler les contrôles via le renseignement criminel ;
- **Identification et interruption des cultures *indoor* de résine de cannabis** ;
- **Intensification de la recherche de stupéfiants lors des contrôles de flux** et prolonger les contrôles positifs par des **perquisitions aux domiciles des conducteurs** ;
- **Poursuivre la coopération entre la gendarmerie et la police judiciaire** pour la sécurisation des saisies douanières les plus importantes.

## Priorité n°3 : Renforcer l'accompagnement à la réduction des risques

### Orientations stratégiques de la SIMCA :

- Faire des milieux de vie des environnements plus protecteurs
- Faire des fêtes et des grands évènements des opportunités de mobilisation

La **réduction des risques et des dommages** vise à **prévenir la transmission des infections, la mortalité par surdose et les dommages sociaux et psychologiques liés aux consommations à risque.**

Sur ce point, le **milieu festif nécessite une coordination renforcée entre acteurs institutionnels** (Préfecture, DRAJES, ARS, collectivités) et **acteurs de terrain** (associations, professionnels spécialisés en prévention et en réduction des risques). Une structuration régionale et départementale est en cours de définition. Il est prévu l'animation d'un réseau d'acteur qui sera portée par les 3 Pôles de prévention compétents en addictologie (PPCA) du département et aura pour objectifs :

- **L'élaboration d'un plan d'action** partagé départemental ;
- **La constitution d'un vivier** d'intervenants volontaires ;
- La diffusion des bonnes pratiques.

Par ailleurs, le département connaît de **grands évènements festifs et sportifs** (ARMADA, JO 2024, etc.) qui mobilisent parfois la majorité des structures spécialisées en prévention et réduction des risques de Seine-Maritime. Cette mobilisation nécessite une **forte articulation et coordination des acteurs.**

### Exemples d'actions :

- **L'information et la communication** sur les produits et les risques ;
- Le développement de l'**analyse de produit** ;
- Les actions permettant d'améliorer la **disponibilité de matériel de réduction des risques** ;
- Le **pilotage d'un collectif inter-structures pour l'articulation des interventions lors de grands évènements** comme celui de l'ARMADA (Normandie Prev') ;
- La **formation des organisateurs d'évènements festifs et sportifs** ;
- Le déploiement d'action de **réduction des risques à distance** et notamment en ce qui concerne le festif dans la sphère privée.

## Priorité n°4 : S'adapter face aux augmentations de consommations de cocaïne / crack

Orientation stratégique de la SIMCA :

- Assurer à chaque usager une prise en charge adaptée

Le département de la Seine-Maritime fait face à une **augmentation des consommations de cocaïne basée/crack**. Ces nouvelles consommations nécessitent le déploiement d'un plan d'action spécifique décliné en 5 axes :

- **Améliorer l'observation liée à ces consommations par le partage de données et l'analyse de produits ;**
- **Renforcer la prévention et le repérage précoce** (cf. priorité n°1) ;
- **Accompagner les professionnels spécialisés en addictologie** à ces nouvelles consommations ;
- **Amplifier l'accompagnement RDR** (cf. priorité n°2) ;
- **Adapter l'offre d'accompagnement et de sevrage.**

Exemples d'actions :

- **L'information et la communication** sur les produits et les risques ;
- **La sensibilisation et la formations des professionnels** de premier recours ;
- **La formation des professionnels spécialisés en addictologie ;**
- **La transformation et/ou la création de structures adaptées** à ce type de consommation.